

de larmes des malheureux habitants de l'abîme sont des supplices consacrés par le Dante.

Page 142. Le démon de la volupté.

Ce portrait est encore tout entier de l'imagination de l'auteur. Il y a dans la *Messiede* un démon repentant, Abadonis ; mais c'est une tout autre conception. Au reste, le démon des voluptés sera en opposition avec l'ange des saintes amours.

Page 144. Le chaos, unique et sombre voisin de l'enfer.

C'est Milton qui met le chaos aux portes de l'enfer, et c'est Virgile qui, embellissant Homère, fait pénétrer la lumière au séjour des mânes par un coup du trident de Neptune.

Page 144. Ces oiseaux douteux...

Il était assez difficile de peindre noblement une chauve-souris.

Page 144. Sous le vestibule, etc. ; jusqu'à la fin du livre.

Tout ce passage est nouveau, et ne rappelle aucune imitation. Les mots qui terminent le livre font voir l'action prête à commencer.

Il y a une chose peut-être digne d'être observée : on a pu voir, par les notes de ce livre, que les imitations y sont moins nombreuses que dans les livres mythologiques ; la raison en est simple : il faut beaucoup imiter les anciens, et fort peu les modernes ; on peut suivre les premiers en aveugle, mais on ne doit marcher sur les pas des seconds qu'avec précaution.



SUR LE NEUVIÈME LIVRE.

Page 145. Les Belges de la Sequana.

Sequana, la Seine.

Il y avait trois Gaules : la Gaule Celtique, la Gaule Aquitanique et la Gaule Belgique. Celle-ci s'étendait depuis la Seine et la Marne jusqu'au Rhin et à l'Océan. (CES., lib. 1, pag. 2.)

Page 145. Le premier objet qui me frappa dans les marais des Parisii, ce fut une tour octogone, consacrée à huit dieux gaulois.

Les Parisii étaient les peuples qui environnaient Lutèce, et ils composaient un des soixante ou des soixante-quatre peuples des Gaules : *Optima gens flexis in gyrum Sequana frenis*. Ils se battirent contre La-

bienus, lieutenant de César. Le vieillard Camulogènes, qui les commandait, fut tué dans l'action ; et Lutèce, que les Parisii avaient mise en cendres de leurs propres mains, subit le joug des vainqueurs. (CESAR, *de Bell. Gall.*, lib. VII, cap. x ; *Ess.-sur Paris*, pag. 5.) On croit que cette tour octogone, consacrée à huit dieux gaulois, était celle du cimetière des Innocents. (Voyez FÉLIBIEN et SAINT-FOIX.) Ce fut Philippe le Bel qui fit murer le cimetière des Saints-Innocents. (GUILL. LE BRETON, dans sa *Philippid.*, apud Dubreuil, 830.)

Page 145. Du côté du midi, à deux mille pas de Lutèce... on découvrait le temple d'Hésus.

Le temple d'Hésus, ou de Mercure, occupait l'emplacement des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. (*Traité de la police*, par LA MARE, tom. 1, pag. 2.)

Page 145. Plus près, dans une prairie... s'élevait un second temple, dédié à Isis.

Ce temple d'Isis est aujourd'hui l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Le collège des prêtres d'Isis était à Issy. (Voyez LA MARE, *loc. cit.*, et SAINT-FOIX, *Essais*, tom. 1, pag. 2.)

Page 146. Et vers le nord, sur une colline.

C'est Montmartre. Le temple de Teutatès est marqué par la Mare. (LA MARE, t. 1, pag. 2.)

Page 146. En approchant de la Sequana, j'aperçus, à travers un rideau de saules et de noyers, etc.

Tout cela est de Julien (*in Misopogon*). Il y a bien loin de ces saules au Louvre. Ce qu'on dit ici de la Seine est précisément l'opposé de ce qui existe aujourd'hui. On trouve, dans Grégoire de Tours et dans les *Chroniques*, divers débordements de la Seine : ainsi il ne faut pas croire Julien trop implicitement.

Page 146. Deux ponts de bois, défendus par deux châteaux, etc.

Ces ponts étaient de bois du temps de l'empereur Julien (*in Misopogon*), et Duplessis montre très-bien qu'ils devaient être encore de bois avant cet empereur. (*Ann. de Paris*, pag. 5.) Quant aux châteaux où l'on paye le tribut à César, Saint-Foix les retrouve dans le petit et le grand Châtelet. La Mare et Félibien prétendent que ces châteaux furent bâtis par César. (*Traité de la Police*, tom. 1 ; FÉLIBIEN, tom. 1, pag. 2-13.) Du temps de Corrozet, on lisait encore, sur une des portes du grand Châtelet : *Tributum Cæsaris*. (CORROZET, *Antiquités de Pa-*

ris, édit. in-8°, pag. 1550, fol. 12, verso.) Abbon, dans son poëme sur le *Siège de Paris*, parle du grand et du petit Châtelet.

..... Horum (pontium) hinc inde tutrices
Cis urbem speculari phalas (turres), citra quoque flumen.
(Lib 1, *Bellorum Parisiacæ urbis*, v. 18, 19.)

On demande si ces tours étaient bâties au bout du Pont-au-Change et du Petit-Pont, où étaient le grand et le petit Châtelet, ou si elles étaient sur le pont que Charles le Chauve avait fait construire à l'extrémité occidentale de la ville. (Voyez *Annales de Paris*, pag. 171, 172.)

Page 146. Et je ne vis dans l'intérieur du village, etc.

C'est toujours Julien qui est ici l'autorité.

Page 146. Je n'y remarquai qu'un seul monument, etc.

Les Nautæ étaient une compagnie de marchands établis par les Romains à Lutèce, *Nautæ parisiaci*. Ils présidaient au commerce de la Seine : ils avaient élevé un temple ou un autel à Jupiter, à l'extrémité orientale de l'île. On trouva des débris de ce monument en 1710, ou le 15 mars 1711, en fouillant dans le chœur de la cathédrale. (Voyez *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tom. III, pag. 243 et 596; FÉLIBIEN, *Histoire de Paris*, tom. 1, pag. 14; PIGANOL DE LA FORCE, *Description de Paris*, tom. 1, pag. 360.)

Page 146. Mais hors de l'île, de l'autre côté... de la Sequana, on voyait sur la colline Lucotitius un aqueduc romain, un cirque, un amphithéâtre, et le palais des Thermes, habité par Constance.

La colline Lucotitius, *mons* ou *collis Lucotitius*. — C'est la montagne Sainte-Geneviève. On trouve ce nom employé pour la première fois dans les *Actes des Saints de l'ordre de Saint-Benoît*, par Gislemar, écrivain du neuvième siècle.

Un aqueduc romain. — C'est l'aqueduc d'Arcueil, qui, selon les meilleurs critiques, fut bâti avant l'arrivée de Julien dans les Gaules. L'aqueduc moderne est peut-être élevé sur l'emplacement de l'ancien. (*Mémoire de l'Académie des inscriptions*, tom. XIV, pag. 268.)

Un cirque, un amphithéâtre. — On avait cru ce cirque bâti par Chilpéric I^{er}; mais il est prouvé qu'il ne fut que le restaurateur d'un ancien cirque romain. Outre ce cirque, il y avait au même lieu un amphithéâtre. Tous ces monuments occupaient la place de l'abbaye de Saint-Victor, ou l'espace qui s'étendait depuis les murs de l'université jusqu'à la rue Villeneuve Saint-René. On appela longtemps ce terrain le clos des

Chènes. (*Annales de Paris*, pag. 67 et 68; VALES, *Nol. Gall. Paris.*, pag. 432, etc.)

Et le palais des Thermes. — L'opinion vulgaire est que le palais des Thermes, dont on voit encore les voûtes rue de la Harpe, fut bâti par Julien. C'est une erreur: Julien agrandit peut-être ce palais, mais il ne le bâtit pas. Les meilleurs critiques en font remonter la fondation au moins à Constantin le Grand, et je crois qu'il est plus naturel encore de l'attribuer à Constance son père, qui fit un bien plus long séjour dans les Gaules (VALES, *de Basilic. reg.*, cap. V; TILL., *Hist. des Emp.*, tom. IV, pag. 426.)

Page 146. Je remarquai avec douleur, etc.

Constance mourut d'une maladie de langueur. On lui avait donné le surnom de Chloré, à cause de la pâleur de son visage.

Page 147. Là brillèrent Donatien et Rogatien

L'auteur continue à faire passer sous les yeux du lecteur les évêques, les saints et les martyrs de cette époque, partout où se trouve Eudore, afin de compléter le tableau de l'Église.

Donatien et Rogatien étaient de Nantes. Donatien fut l'apôtre de son frère; il le convertit à la foi. Ils eurent la tête tranchée ensemble, après avoir été longtemps tourmentés. On les retrouvera à Rome dans la prison d'Eudore. (*Actes des Martyrs*, tom. 1, pag. 398.)

Page 147. Gervais et Protas.

On connaît l'admirable tableau du martyre de ces deux jeunes hommes, par le Sueur. Procula fut évêque de Marseille, et Just le fut de Lyon. Quant à saint Ambroise, il était en effet fils d'un préfet des Gaules; mais il y a ici anachronisme, de même que pour saint Augustin, dont saint Ambroise fut le père spirituel.

Page 147. Il me fit bientôt appeler dans les jardins, etc.

Ces jardins étaient ceux du palais des Thermes, et ils le furent dans la suite du palais de Chilpéric I^{er}. Ils occupaient le terrain des rues de la Harpe, Pierre-Sarrasin, Hautefeuille, du Jardinnet, et descendaient jusqu'à l'église de Saint-Germain des Prés. Saint-Germain des Prés, comme je l'ai dit, était le temple d'Isis. (*Annales de Paris*, pag. 26.)

Page 148. Les Pictes avaient attaqué la muraille d'Agri-
cola, etc.

Agricola, beau-père de Tacite, et dont ce grand historien nous a laissé le vie.

La muraille dont il est ici question est appelée plus justement la mu-

raille de Sévère. Ce fut lui qui la fit élever sur les anciennes fortifications bâties par Agricola. Elle s'étendait du golfe de Glote, aujourd'hui la rivière de Clyde, au golfe de Bodotrie, maintenant la rivière de Forth. On en voit encore quelques ruines. Les Pictes étaient une nation de l'Écosse ou de la Calédonie. On les appelait ainsi parce qu'ils se peignaient le corps, comme font encore les Sauvages de l'Amérique. Ce fut en allant combattre cette nation, qui s'était soulevée, que Constance mourut à York d'une maladie de langueur; et ce fut dans cette ville que les légions proclamèrent Constantin César.

Page 148. D'une autre part, Carrausius...

Carrausius était un habile officier de marine qui servait sous Maximien dans les Gaules. Il se révolta, s'empara de la Grande-Bretagne, et garda sur le continent le port de Boulogne. Maximien, ne pouvant le punir, fut obligé de le reconnaître en lui laissant le titre d'Auguste. Constance Chlore l'attaqua, et fut plus heureux: il reprit sur lui Boulogne. Carrausius ayant été tué par Allectus (autre tyran qui lui succéda), Constance passe en Angleterre, défait Allectus, et fait rentrer l'île sous la domination des Romains. On voit en quoi je me suis écarté de la vérité historique. (EVM. *Paneg. Const.*)

Page 148. Le reste des anciennes factions de Caractacus et de la reine Boudicée.

Le reste de ces anciennes factions n'était autre chose que l'amour de la liberté, qui força plusieurs fois les Bretons de se révolter contre leurs maîtres. Sous l'empire de Claude, Caractacus, prince breton, défendit sa patrie contre Plautius, général des Romains. Il fut pris, conduit à Rome, parla noblement à l'empereur, et dit, à la vue des palais de Rome, ce mot que j'ai mis dans la bouche de Clodéric, liv. VII.

La reine Boudicée défendit aussi courageusement les Bretons contre les Romains. Son nom n'est pas harmonieux, mais la gloire et Tacite l'ont ennobli. (Voyez *Vita Agric.*)

Page 148. Maître de la cavalerie.

Magister equitum: grande charge militaire chez les Romains.

Page 148. Colonie que les Parisii des Gaules, etc.

Les Parisiens ne se doutent guère qu'ils ont fait des conquêtes en Angleterre. César nous apprend d'abord que les Belges, c'est-à-dire les Gaulois de la Gaule Belgique, s'emparèrent autrefois des côtes de la Grande-Bretagne, et qu'ils y conservèrent le nom des peuples dont ils étaient sortis. (*De Bello Gallic.*, lib. V, cap. 12.) Les Parisii, qui étaient

une des nations de la Gaule Belgique, s'établirent, selon Ptolémée, dans le pays des Bragantes, aujourd'hui l'Yorkshire. Ils fondèrent une colonie qui, selon le même Ptolémée, s'appelait *Petuaria* (*Geogr.*, lib. II, pag. 51.) Le savant Camden fixe cette colonie de Parisiens sur la rivière de Hull, et près de l'embouchure du Humber. Il retrouve *Petuaria* dans le bourg de Beverley. (CAMDEN, *Britann.*, pag. 576 et 577.)

Page 148. Sur le Thamésis... Londinum.

Les anciens sont d'une grande exactitude dans leur description du climat de l'Angleterre, et l'on peut remarquer qu'il n'a pas varié depuis le temps de César et de Tacite. (CÆSAR, lib. VI, cap. 12; TAC., in *Vit. Agric.*) Et quand on lit ce passage de Strabon, on croit être transporté à Londres: « Aer apud eos imbribus magis est quam nivibus obnoxius: ac sereno etiam celo caligo quaedam multum temporis obtinet; ita ut toto die non ultra tres aut quatuor quæ sunt circa meridiem horas, conspici sol possit. » (*Geogr.*, lib. IV, pag. 200.)

Page 148. Là s'élevait une vieille tour.

C'est une fiction par laquelle l'auteur, suivant son sujet, fait voir le triomphe de la croix, et l'Angleterre convertie au christianisme. Cette fiction a de plus l'avantage de rappeler l'antique abbaye où se rattache toute l'histoire des Anglais.

Page 148. Il envoya à l'empereur mes lettres couronnées.

C'était l'usage après une victoire. Tacite raconte qu'Agricola, après ses conquêtes sur les Bretons, évita de joindre des feuilles de laurier à ses lettres, dans la crainte d'éveiller la jalousie de Domitien. (*In Agric.*)

Page 148. Il sollicita et obtint pour moi la statue.

Cette phrase porte avec elle son explication. Lorsque le triomphe ne fut plus en usage, ou qu'il fut réservé pour les empereurs, on accorda aux généraux vainqueurs des statues et différents honneurs militaires.

Page 148. Me créa commandant des contrées armoricaines.

Les contrées armoricaines comprenaient la Normandie, la Bretagne, la Saintonge, le Poitou. Le centre de ces contrées était la Bretagne, dite par excellence l'Armorique. Lorsque les dieux des Romains et les ordonnances des empereurs eurent chassé des Gaules la religion des druides, elle se retira au fond des bois de la Bretagne, où elle exerça encore longtemps son empire. On croit que le grand collège des druides y fut établi. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Bretagne est remplie de pierres druidiques. Pomponius Méla et Strabon placent sur les côtes de la Bretagne l'île de Sayne, consacrée au culte des dieux gaulois. Nous reviendrons sur ce sujet.

Page 149. Nous nous retrouverons.

Nouveau regard sur l'action. Prédiction qui s'accomplit.

Page 149. Vous apercevez les plus beaux monuments.

Le pont du Gard, l'amphithéâtre de Nîmes, la Maison Carrée, et le Capitole de Toulouse, etc.

Page 149. Les huttes arrondies des Gaulois, leurs forteresses de solives et de pierres.

« Muris autem omnibus gallicis hæc fere forma est. Trabes directæ, « perpetuæ in longitudinem, paribus intervallis, distantes inter se « binos pedes, in solo collocantur. Hæc revinciuntur introrsus et multo « aggere vestiuntur; ea autem quæ diximus, intervalla, grandibus in « fronte saxis effarciuntur, etc. » (*In Bell. Gall.*, lib. vii.) Aux pierres près, les paysans de la Normandie bâtissent encore ainsi leurs chaumières; et, comme le remarque César, cela fait un effet assez agréable à la vue.

Page 149. A la porte desquelles sont cloués des pieds de louves.

« Ils pendent au cou de leurs chevaux les têtes des soldats qu'ils ont « tués à la guerre. Leurs serviteurs portent devant eux les dépouilles « encore toutes couvertes du sang des ennemis... Ils attachent les tro- « phées aux portes de leurs maisons, comme ils le font à l'égard des bê- « tes féroces qu'ils ont prises à la chasse. » (*Diod.*, liv. v, trad. de Terrass.) De là les pieds de loup, de renard, les oiseaux de proie, que l'on cloue encore aujourd'hui à la porte des châteaux.

Page 149. La jeunesse gauloise.

On a déjà parlé des écoles des Gaulois. (Voyez aux notes du livre vii.)

Page 149. Un langage grossier, semblable au croisement des corbeaux.

C'est Julien qui le dit : (*In Misopog.*)

Page 149. Où l'eubage, etc.

On parlera plus bas de ces sacrifices.

Page 149. Le Gaulois devenu sénateur.

Si l'on en croit Suétone, César reçut dans le sénat des demi-barbares, « qui se dépouillèrent de leurs braves pour prendre le latine. » (*Suét.*, *in Vita Cæsar.*) Ce ne fut pourtant que sous le règne de Claude que les Gaulois furent admis également dans le sénat.

Page 149. J'ai vu les vignes de Falerne, etc.

L'empereur Probus fit planter des vignes aux environs d'Autun, et c'est à lui que nous devons le vin de Bourgogne. (*Vorisc.*, *in Vita Prob.*) Mais il y avait des vignes dans les Gaules bien avant cette époque; car Pline dit que de son temps on aimait le vin gaulois en Italie : *in Italia gallicam placere (uvam)* (lib. xiv). Il ajoute même qu'on avait trouvé près d'Albi, dans la Gaule Narbonnaise, une vigne qui prenait et perdait sa fleur dans un seul jour, et qui par conséquent était presque à l'abri des gelées. On la cultivait avec succès. (*Vorisc.*, *in Vita Prob.*) Domitien avait fait arracher les vignes dans les provinces, et particulièrement dans les Gaules. L'olivier fut apporté à Marseille par les Phocéens. Ainsi l'olivier croissait dans les Gaules avant qu'il fût répandu en Italie, en Espagne et en Afrique; car, selon Fenestella, cité par Pline, cet arbre était encore inconnu à ces pays sous le règne de Tarquin le Superbe. (*PLIN.*, lib. xv.) Marseille fut fondée 600 ans avant Jésus-Christ, et Tarquin régna à Rome 590 ans avant Jésus-Christ.

Page 150. Ce que l'on admire partout dans les Gaules... ce sont les forêts.

Que les forêts étaient remarquables dans les Gaules, je le tire de plusieurs faits :

1° Les Gaulois avaient une grande vénération pour les arbres. On sait le culte qu'ils rendaient au chêne. Pline cite le bouleau, le frêne et l'orme gaulois, pour la bonté. (Lib. xvi.)

2° Les Gaulois apprirent des Marseillais à labourer, et à cultiver la vigne et l'olivier. (*JUSTIN.*, XLII.) Ils ne vivaient auparavant que de lait et de chasse, ce qui suppose des forêts.

3° Strabon, parlant des Gaulois, met au nombre de leurs récoltes les glands, par lesquels il faut entendre, comme les Grecs et les Latins, tous les fruits des arbres glandifères. (*STRABON*, liv. iv.)

4° Pline, en parlant des foins, cite la faux des Gaulois comme plus grande, et propre aux vastes pâturages de ce pays. (Lib. xviii, 27, 30.) Or tout pays abondant en pâturages est presque toujours entrecoupé de forêts.

5° Pomponius Méla dit expressément que la Gaule était semée de bois immenses, consacrés au culte des dieux. (Lib. iii, cap. 11.)

6° On voit souvent, dans César et dans Tacite, les armées traverser des bois.

7° On remarque la même chose dans l'expédition d'Annibal, lorsqu'il passa d'Espagne en Italie.

8° Parmi les bois connus, je citerai celui de Vincennes, consacré dans

toute l'antiquité au dieu Sylvain. (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. xiii, pag. 329.)

9° Marseille fut fondée dans une épaisse forêt.

10° Selon saint Jérôme, les bois des Gaules étaient remplis d'une espèce de porcs sauvages très-dangereux.

11° La terminaison *oel*, si fréquente en langue celtique, veut dire bois. Quelques auteurs ont cru que le mot gaulois venait du celtique *gall*, qui signifie forêt : j'ai adopté une autre étymologie de ce nom.

12° Presque tous les anciens monastères des Gaules furent pris sur des terres du désert (*ab eremo*), comme le prouvent une foule d'actes cités par du Cange, au mot *Eremus*. Ces déserts étaient des bois, comme je l'ai prouvé dans le *Génie du Christianisme*.

13° Strabon fait mention de grandes forêts qui s'étendaient dans les pays des Morins, des Suessiones, des Caleti, depuis Dunkerque jusqu'à l'embouchure de la Seine, quoique, dit-il, les bois ne soient pas aussi grands ni les arbres aussi élevés qu'on l'a écrit. (Lib. iv.)

14° Enfin, si nous jugeons des Gaules par la France, je n'ai point vu en Amérique de plus belles forêts que celles de Compiègne et de Fontainebleau. Nemours, qui touche à cette dernière, indique encore dans son nom son origine.

Page 150. On voit çà et là, dans leur vaste enceinte, quelques camps romains abandonnés.

Il y a une multitude de ces camps, connus par toute la France sous le nom de *Camps de César*. Le plus célèbre est en Flandre.

Page 150. Les graines que les soldats, etc.

J'ai vu aussi dans les forêts d'Amérique de grands espaces abandonnés, où des colons avaient semé des graines d'Europe. Ces colons étaient morts loin de leur patrie, et les plantes de leur pays, qui leur avaient survécu, ne servaient qu'à nourrir l'oiseau des déserts.

Page 150. Je me souviens encore aujourd'hui d'avoir, etc.

J'ai été témoin d'une scène à peu près semblable : c'était au milieu des ruines de la villa Adriana, près de Tibur ou Tivoli, à quatre lieues de Rome. J'ai mis ici la musette, qui est gauloise, et que Diodore semble avoir voulu indiquer comme instrument de musique guerrière. Les montagnards écossais s'en servent encore aujourd'hui dans leurs régiments.

Page 150. Porte décumane.

On l'appelait encore porte questorienne. Les camps romains avaient

quatre portes : extraordinaire ou prétorienne, droite principale, gauche principale, questorienne ou décumane.

Page 151. Lorsqu'il porta la guerre chez les Vénètes.

« Hos ego Venetos existimo Venetiarum in Adriatico sinu esse auctores. » (STRABON, lib. iv, pag. 195.) D'après cet auteur, les Vénitiens seraient une colonie des Bretons de Vannes. Les Vénètes avaient une forte marine, et César eut beaucoup de peine à les soumettre. (*De Bell. Gall.*)

On retrouve le nom des Curiosolites dans celui de Corsent, petit village de Bretagne, où l'on a découvert des antiquités romaines. On y voit aussi des fragments d'une voie romaine, qui n'est pas tout à fait détruite.

Page 151. Je n'ignorais pas que les Gaulois confiaient aux femmes, etc.

Saint-Foix a bien réuni les autorités :

« L'administration des affaires civiles et politiques avait été confiée pendant assez longtemps à un sénat de femmes choisies par les différents cantons. Elles délibéraient de la paix, de la guerre, et jugeaient les différends qui survenaient entre les vergobrets, ou de ville à ville. Plutarque dit qu'un des articles du traité d'Annibal avec les Gaulois portait : « Si quelque Gaulois a sujet de se plaindre d'un Carthaginois, il se pourvoira devant le sénat de Carthage établi en Espagne ; si quelque Carthaginois se trouve lésé par un Gaulois, l'affaire sera jugée par le conseil suprême des femmes gauloises. » (SAINT-FOIX, *Essais sur Paris.*)

Page 151. Braves comme tous les Gaulois, etc.

Cela ressemble bien aux Bretons d'aujourd'hui.

Page 152. Clair, pasteur de l'Église des Rhédons.

Toujours la peinture des progrès de l'Église. Clair fut le second évêque de Nantes.

Page 152. Je la voyais jeter tour à tour en sacrifice, dans le lac, des pièces de toile, etc.

Il y a deux autorités principales pour ce passage : celle de Posidonius, cité par Strabon, et celle de Grégoire de Tours. Le savant Pellonier s'en est servi ; on peut les voir, tome II, pages 101 et 107 de son ouvrage. On a voulu plaisanter sur les sacrifices de Velléda, et trouver qu'ils étaient hors de propos : cette critique est bien peu solide. Ce n'est pas un voyage particulier que fait Velléda : elle va à une assem-

blée publique; sa barque est chargée des dons des peuples, qu'elle offre pour ces peuples au lac ou à la divinité du lac.

Page 152. Sa taille était haute, etc.; jusqu'à l'alinéa.

Les détails du vêtement de Velléda seront éclaircis dans les notes suivantes. Elle porte une robe noire, parce qu'elle va dévouer les Romains. On a vu, dans une des notes du livre VI, les femmes des Cimbres et des Bretons vêtues de robes noires. Ammien Marcellin a fait un portrait des Gauloises qui peut, au milieu de la grossièreté des traits, justifier le caractère de force et les passions décidées que je donne à Velléda: « La femme gauloise surpasse son mari en force; elle a les yeux encore plus sauvages: quand elle est en colère, sa gorge s'enfle, elle grince les dents, elle agite ses bras aussi blancs que la neige, et porte des coups aussi vigoureux que s'ils portaient d'une machine de guerre. » Il faut supposer que ces Gauloises étaient des femmes du peuple: il n'est guère probable que cette Éponine, si célèbre, si tendre, si dévouée, ressemblât pour la grossièreté aux Gauloises d'Ammien Marcellin. Si nous en croyons les vers des soldats romains, César, qui avait aimé les plus belles femmes de l'Italie, ne dédaigna pas les femmes des Gaules. Sabinus, longtemps après, se vantait d'être descendu de César. Enfin, nous avons un témoignage authentique, c'est celui de Diodore; il dit en toutes lettres que les Gauloises étaient d'une grande beauté: *Feminas licet elegantes habeant.*

Page 153. Une de ces roches isolées.

J'ai vu quelques-unes de ces pierres auprès d'Autun, deux autres en Bretagne, dans l'évêché de Dol, et plusieurs autres en Angleterre. On peut consulter Kesler, *Ant. select. sept.*

Page 153. Un jour le laboureur.

Scilicet et tempus veniet eum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro, etc.

Page 153. Au gui l'an neuf!

« Les druides, accompagnés des magistrats, et du peuple, qui criait au gui l'an neuf! allaient dans une forêt, etc. » (SAINT-FOIX, tom. I.) Ne serait-il pas possible que ce refrain *ó gué*, qui termine une foule de vieilles chansons françaises, ne fût que le cri sacré de nos aïeux?

Page 153. Des eubages.

« Nihil habent druidæ (ita suos appellant magos) visco et arbore in qua gignatur (si modo sit robor) sacratius. Jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine ea fronde conficiunt, ut inde appellati quoque interpretatione græca possint druidæ videri. Enim vero quid-

« quid adnascatur illis, e cælo missum putant, signumque esse electæ ab ipso deo arboris. Est autem id rarum admodum inventu, et reperitum magna religione petitur: et ante omnia sexta luna, quæ principia mensium annorumque his facit, et seculi post tricesimum annum, quia jam virium abunde habeat, nec sit sui dimidia. Omnia sanantem appellantes suo vocabulo, sacrificiis epulisque rite sub arbore comparatis, duos admovent candidi coloris tauros, quorum cornua tunc primum vinciantur. Sacerdos candida veste cultus arborem scandit; falce aurea demetit: candido id excipitur sago. Tum deinde victimas immolant, precantes ut suum donum Deus prosperum faciat his quibus dederit. » (PLIN., lib. XVI.)

Page 154. On planta une épée nue.

J'ai suivi quelques auteurs qui pensent que les Gaulois avaient, ainsi que les Goths, l'usage de planter une épée nue au milieu de leur conseil. (AMM. MARCELL., lib. XXXI, cap. 11, pag. 622.) Du mot latin *mallus* est venu notre mot *mail*; et le mail est encore aujourd'hui un lieu planté d'arbres.

Page 154. Au pied du dolmen.

« Lieu des fées ou des sacrifices. C'est ainsi que le vulgaire appela certaines pierres élevées, couvertes d'autres pierres plates fort communes en Bretagne, où ils disent que les païens offraient autrefois des sacrifices. » (*Dict. franc. celt.* du père ROSTRENE.)

Page 154. Malheur aux vaincus!

C'est le mot d'un Gaulois, en mettant son épée dans la balance des Romains: *Væ victis!*

Page 155. Où sont ces États florissants de la Gaule.

On voit partout, dans les *Commentaires de César*, les Gaules tenant des espèces d'états généraux, César allant présider ces états, etc. Quant au conseil des femmes, voyez la 2^e note de la pag. 461.

Page 155. Où sont ces druides, etc.

« Illi rebus divinis intersunt, sacrificia publica ac privata procurant, religiones interpretantur: ad hos magnus adolescentium numerus, disciplinæ causa, concurrunt, magnoque ii sunt apud eos honore: nam fere de omnibus controversiis, publicis privatisque, constituunt; et si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, si de finibus controversia est, iidem decernunt; præmia pœnasque constituunt. Si quis, aut privatus, aut publicus, eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicitur. Hæc pœna apud eos est gravissima: quibus ita

« est interdictum, ii numero impiorum ac sceleratorum habentur; ab
 « iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid
 « ex contagione incommodi accipiant: neque iis petentibus jus redditur,
 « neque honos ullus communicatur. His autem omnibus druidibus
 « præest unus, qui summam inter eos habet auctoritatem. Hoc mortuo,
 « si quis ex reliquis excellit dignitate, succedit. At, si sunt plures pares,
 « suffragio druidum adlegitur; nonnunquam etiam de principatu armis
 « contendunt. II certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio
 « totius Galliæ media habetur, considunt, in loco consecrato. Huc omnes
 « undique, qui controversias habent, conveniunt; eorumque judiciis
 « decretisque parent. Disciplina in Britannia reperta, atque inde in Gal-
 « liam translata esse existimatur; et nunc, qui diligentius eam rem co-
 « gnoscere volunt, plerumque illo, discendi causa, proficiscuntur.

« Druides a bello abesse consueverunt; neque tributa una cum reliquis
 « pendunt: militiæ vacationem, omniumque rerum habent immunita-
 « tem. Tantis excitati præmiis, et sua sponte multi in disciplinam con-
 « veniunt et a parentibus propinquisque mittuntur. Magnum ibi nume-
 « rum versuum ediscere dicuntur... Imprimis hoc volunt persuadere,
 « non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios; atque
 « hoc maxime ad virtutem excitari putant, metu mortis neglecto. Multa
 « præterea de sideribus atque eorum motu; de mundi ac terrarum ma-
 « gnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium vi ac potestate
 « disputant, et juventuti tradunt. »

Tout ce passage de César est excellent, et d'une clarté admirable; il ne reste plus que très-peu de chose à connaître sur les classes du clergé gaulois. Diodore et Strabon, confirmés par Ammien Marcellin, compléteront le tableau :

« Leurs poètes, qu'ils appellent bardes, s'occupent à composer des poèmes propres à leur musique; et ce sont eux-mêmes qui chantent, sur des instruments presque semblables à nos lyres, des louanges pour les uns et des invectives contre les autres. Ils ont aussi chez eux des philosophes et des théologiens appelés saronides, pour lesquels ils sont remplis de vénération.... C'est une coutume établie parmi eux, que personne ne sacrifie sans un philosophe; car, persuadés que ces sortes d'hommes connaissent parfaitement la nature divine, et qu'ils entrent pour ainsi dire en communication de ses secrets, ils pensent que c'est par leur ministère qu'ils doivent rendre leurs actions de grâce aux dieux, et leur demander les biens qu'ils désirent.... Il arrive souvent que lorsque deux armées sont près d'en venir aux mains, ces philosophes se jetant tout à coup au milieu des piques et des épées nues, les combattants apaisent aussitôt leur fureur comme par enchantement, et mettent les

armes bas. C'est ainsi que, même parmi les peuples les plus barbares, la sagesse l'emporte sur la colère, et les Muses sur le dieu Mars. » (DION. DE SICILE, liv. v, trad. de Terrasson.) « Apud universos autem fere
 « tria hominum sunt genera quæ in singulari habentur honore: bardi,
 « vates et druidæ: horum bardi hymnos canunt, poetæque sunt; vates
 « sacrificant et naturam rerum contemplantur; druidæ præter hæc
 « philosophiam etiam de moribus disputant. » (STRAB., lib. IV.)

J'ai rendu par eubages *οὐβάται*, du grec de l'édition de Casaubon, et que le latin rend par *vates*. Je ne vois pas pourquoi l'on veut, sur l'autorité d'Ammien, qui traduit à peu près Strabon, que le mot *vates* soit passé dans le grec au temps de ce géographe. Strabon, qui suivait peut-être un auteur latin, et qui ne pouvait pas traduire ce mot *vates*, l'a tout simplement transcrit. Les Latins de même copient souvent des mots grecs qui n'étaient pas pour cela passés dans la langue latine. D'ailleurs, quelques éditions ordinaires de Strabon portent *euhage* et *eubage*. Rollin n'a point fait de difficulté de s'en tenir au mot euhage.

Ammien Marcellin, confirmant le témoignage de Strabon, dit que les bardes chantaient les héros sur la lyre, que les devins ou eubages cherchaient à connaître les secrets de la nature, et que les druides, qui vivaient en commun, à la manière des disciples de Pythagore, s'occupaient de choses sublimes, et enseignaient l'immortalité de l'âme. (AMM. MARCELL., lib. XV.)

Page 155. O île de Sayne, etc.

On a trois autorités pour cette île: Strabon, liv. IV, Denys le Voyageur, v. 570; et Pomponius Méla. Comme je n'ai suivi que le texte de ce dernier, je ne citerai que lui. « Sena in Britannico mari, Osismicis ad-
 « versa littoribus, Galici numinis oraculo insignis est: cujus antistites,
 « perpetua virginitate sanctæ, numero novem esse traduntur: Barrige-
 « nas vocant, putantque ingenii singularibus præditas, maria ac ventos
 « concitare carminibus, seque in quæ velint animalia vertere, sanare
 « quæ apud alios insanabilia sunt, scire ventura et prædicare: sed non
 « nisi deditas navigantibus, et in id tantum ut se consulere profectis. » (POMPONII MEL., III, 6.)

Strabon diffère de ce récit, en ce qu'il dit que les prêtresses passaient sur le continent pour habiter avec des hommes. J'avais, d'après quelques autorités, pris cette île de Sayne pour Jersey; mais Strabon la place vers l'embouchure de la Loire. Il est plus sûr de suivre Boshart (*Géograph. sacr.*, pag. 740), et d'Anville (*Notice de la Gaule*, pag. 595), qui retrouvent l'île de Sayne dans l'île des Saints, à l'extrémité du diocèse de Quimper, en Bretagne.

Page 155. Vous allez mourir, etc.

Les Gaulois servaient surtout dans la cavalerie romaine; car, selon Strabon, ils étaient meilleurs cavaliers que fantassins.

Page 155. Vous tracez avec des fatigues inouïes les routes, etc.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte de Peutinger, sur l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, et sur le livre des Chemins de l'Empire, par Bergier, pour voir combien la Gaule était traversée de chemins romains. Il y en avait quatre principaux qui partaient de Lyon, et qui allaient toucher aux extrémités des Gaules.

Page 155. Là, renfermés dans un amphithéâtre, on vous forcera, etc.

La plupart des gladiateurs étaient Gaulois; mais Velléda ne dit pas tout à fait la vérité. Par un mépris abominable de la mort, ils vendaient souvent leur vie pour quelques pièces d'argent. On sait qu'Annibal fit battre des prisonniers gaulois, en promettant un cheval à celui qui tuerait son adversaire.

Page 155. Souvenez-vous que votre nom veut dire voyageur.

« Il y en a qui conjecturent avec quelque probabilité que les Gaulois se sont ainsi appelés du mot celtique *wallen*, qui encore aujourd'hui, dans la langue allemande, signifie aller, voyager, passer de lieu en lieu. » (MÉZERAY, *av. Clov.*, pag. 7.)

Page 155. Les tribus des Francs qui s'étaient établis en Espagne.

Les Francs avaient en effet pénétré jusqu'en Espagne vers ce temps-là, et y demeurèrent douze ans. Ils prirent et ruinèrent l'Aragon; ensuite ils s'en retournèrent dans leur pays, probablement sur des vaisseaux. (Voyez EUTROPE.) Les circonstances les plus indifférentes dans les *Martyrs* sont toutes fondées sur quelques faits. Je suis persuadé que, sous ces rapports, Virgile et Homère n'ont rien inventé: c'est ce qui fait que leurs poèmes sont aujourd'hui des autorités pour l'histoire.

Page 156. Que les peuples étrangers nous accordent, etc.

C'est le mot de Bojocalus. Ce vieillard germain avait porté cinquante ans les armes dans les légions romaines. Les Anticéariens, ses compatriotes, ayant été chassés de leur pays par les Cauces, vinrent s'établir avec Bojocalus, qui les conduisit sur des terres vagues abandonnées par les Romains. Les Romains ne voulaient pas les leur donner malgré les

remontrances de Bojocalus; mais ils offrirent à celui-ci des terres pour lui même. Le vieux Germain indigné alla rejoindre ses compatriotes fugitifs, en s'écriant: « Terre ne peut nous manquer pour y vivre ou pour y mourir. »

Page 156. A la troisième fois le héraut d'armes, etc.

« Si quis enim dicenti obstrepat aut tumultuetur, lictor accedit stricto cultro. Minis adhibitis tacere eum jubet: idque iterum ac tertio facit eo non cessante: tandem a sago ejus tantum amputat, ut reliquum sit inutile. » (STRAB., lib. IV, pag. 135.)

Page 156. La foule demande à grands cris, etc.

Les druides sacrifiaient des victimes humaines. Ils choisissaient de préférence des malfaiteurs pour ces sacrifices; mais, à leur défaut, on prenait des innocents. C'est Tertullien et saint Augustin qui nous apprennent de plus que ces victimes innocentes étaient des vieillards.

Page 156. Que Dis, père des ombres.

Les Gaulois reconnaissaient Dis ou Pluton pour leur père: c'était à cause de cela qu'ils comptaient le temps par nuits, et qu'ils sacrifiaient toujours dans les ténèbres. Cette tradition est celle de César. On dit que César s'est trompé; mais il pourrait bien se faire que l'opinion opposée ne fût qu'un système soutenu de beaucoup d'érudition.

Page 157. Elles étaient chrétiennes.

C'est toujours le sujet.

Page 157. Puisqu'ils avaient été proscrits par Tibère même et par Claude.

Les éditions précédentes portaient: « et par Néron; » c'était une erreur. Dès l'an 657 de Rome, le sénat donna un décret pour abolir les sacrifices humains dans la Gaule Narbonnaise. Pline nous apprend que Tibère extermina tous les druides, et Suétone attribue les édits de proscription à Claude. (*In Claudio*, cap. xxvi.)

Page 157. Le premier magistrat des Rhédons.

Ce magistrat s'appelait Vergobret. (CÉSAR, *Comment.*, liv. I.)

SUR LE DIXIÈME LIVRE.

Page 159. L'ordre savant des prêtres gaulois.

Consultez, pour la science, les mœurs, le gouvernement des druides, diverses notes du livre précédent.